



NIAMEY
BULLETIN TRIMESTRIEL

MAI 2026

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE, DE LA
CONJONCTURE, ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Division de la Conjoncture

N°02/2026

BULLETIN DE L'INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION (ICC)



L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION (ICC) A NIAMEY EST EN
HAUSSE AU PREMIER TRIMESTRE 2026.




Institut National
de la Statistique
NIGER



AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de vous présenter le bulletin de l'indice du coût de la construction au titre du **premier trimestre 2026**. Ce document constitue un instrument statistique essentiel pour l'analyse de l'évolution des prix dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Sa mise en place répond à un double objectif fournir aux décideurs publics et privés un outil fiable d'aide à la décision, et renforcer la transparence des dynamiques économiques liées au marché de la construction.

Cet indice repose sur une méthodologie de type « input », adaptée au contexte socio-économique du Niger, où une part importante des ménages participe directement à la construction de leur logement. Il intègre les principales composantes de la dépense de construction : prix des matériaux, coûts de la main-d'œuvre, moyens de gestion, ainsi que frais de location d'équipements. Les pondérations retenues sont issues de l'enquête de référence sur le coût de la construction de 2014, garantissant la représentativité des données collectées.

L'ICC joue un rôle stratégique en comptabilité nationale, en servant de déflateur pour la branche « bâtiments et travaux publics ». Il constitue également une référence pour les acteurs économiques, les partenaires techniques et financiers, ainsi que pour les professionnels du secteur, qui y trouvent un indicateur synthétique de l'évolution des coûts.

La présente publication s'inscrit dans une démarche de suivi régulier et rigoureux, fondée sur des relevés mensuels effectués sur des chantiers types en milieu urbain. Elle vise à renforcer la disponibilité d'informations statistiques fiables, indispensables pour l'élaboration de politiques publiques, la planification des investissements et l'évaluation des projets.

En mettant à disposition cet indice, l'Institut National de la Statistique réaffirme son engagement à fournir des données de qualité, conformes aux standards internationaux, tout en tenant compte des spécificités locales.

Enfin, ce document pourrait contenir des insuffisances. Aussi, nous accueillerons volontiers toutes les observations, remarques et/ou suggestions pour l'amélioration de la qualité des prochaines éditions.

Le Directeur Général

Moussa MAMAN HASSAN



SIGNALETIQUE



OURS

Unité responsable : Service du Suivi et de l'Analyse de la Conjoncture (SSAC) ;

Directeur de publication : **Monsieur Moussa MAMAN HASSAN**, Directeur Général de l'INS ;

Directeur de Rédaction : **Monsieur Issaka AMADOU MAMANE**, Directeur de la Comptabilité Nationale, de la Conjoncture et des Études Économiques (DCNCEE) ;

Chargés de la rédaction : **Madame MALIKI Zeynabou Mohamadou**, Cheffe de la Division de la Conjoncture, Messieurs **Bilyaminou MAMANE ISSA**, Chef de service de suivi et de l'analyse de la conjoncture pi, **Nouhou MOUMOUNI ABDOULKADRI** et **ABOUBACARI BARKIRE Yacouba**, Cadres au SSAC ;

Chargés de la collecte et de la saisie des données : Messieurs **Idrissa ABDOULAYE KATAHI** et **Saley AGIA SEYDOU**, cadres au SSAC ;

Validation : Comité Qualité de validation des données produites par le Système Statistique National (SSN).



Sommaire

Avant-propos	3
Signalétique	4
Ours.....	4
Liste des Graphiques	5
Liste des Tableaux.....	5
NOTE METHODOLOGIQUE	6
AVERTISSEMENT	7
I. Matériaux de construction (0,8% en variation trimestrielle ; 2,0% en glissement annuel) :.....	9
II. Main-d'œuvre (+2,4% en variation trimestrielle ; +1,8% en glissement annuel) :.....	9
III. Matériaux de location (-1,0% en variation trimestrielle, +4,2% en glissement annuel) :.....	9
IV. Moyens de gestion (+0,6% en variation trimestrielle, +6,2% en glissement annuel) :	9

Liste des graphiques

- Graphique 1: Variation au 1^{er} trimestre 2026 de l'ICC suivant les groupes de produits et service..... 8
- Graphique 2: Évolution de l'indice des prix des quatre (4) composantes de l'ICC et de l'indice global 10

Liste des tableaux

- Tableau 1: Indices trimestriels du coût de la construction par groupes et familles de produits et services (1T 2025 au 1T 2026), base 100 = 2014..... 11
- Tableau 2: Prix moyens en F CFA des principaux produits et services du 1T 2025 au 1T 2026 12



NOTE METHODOLOGIQUE

L'Indice du Coût de la Construction (ICC) est un indicateur composite conçu pour mesurer l'évolution des prix dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Sa méthodologie repose sur une approche de type « input », qui consiste à observer les principaux intrants nécessaires à la réalisation d'une construction.

1. Champ de l'indice

- **Couverture géographique** : l'ICC est limité au milieu urbain de Niamey, afin de refléter les dynamiques de prix dans un contexte où les constructions en matériaux durables sont prédominantes.
- **Couverture sectorielle** : seules les constructions de logements en matériaux durables sont prises en compte, excluant les constructions traditionnelles.
- **Unités d'observation** : les relevés sont effectués sur des chantiers types, incluant trois modèles de maisons d'habitation représentatives du marché local.

2. Sources et collecte des données

- Les prix sont relevés mensuellement auprès des chantiers et des fournisseurs de matériaux.
- Les coûts de main-d'œuvre sont collectés par corps de métiers (maçon, électricien, plombier, etc.).
- Les coûts de location d'équipements (bétonnière, échafaud, compacteur, etc.) sont intégrés.
- Les moyens de gestion (alimentation en eau, électricité, carburants, communication) sont également pris en compte.

3. Pondérations

- Les pondérations utilisées proviennent d'une enquête de structure réalisée en 2014.
- Elles reflètent la part relative de chaque composante (matériaux, main-d'œuvre, location, gestion) dans le coût total de la construction.
- La pondération globale est fixée à 10 000, répartie entre les quatre grandes composantes.

4. Calcul de l'indice

- L'indice est calculé sur une base 100 en 2014.
- Les variations sont exprimées en **taux trimestriels** (comparaison avec le trimestre précédent) et en **glissement annuel** (comparaison avec le même trimestre de l'année précédente).
- Les indices élémentaires sont agrégés selon une formule de moyenne pondérée, garantissant la représentativité des résultats.

5. Interprétation

- L'ICC sert de déflateur pour la branche « Bâtiments et Travaux Publics » en comptabilité nationale.
- Il permet de suivre l'évolution des coûts de construction, d'anticiper les pressions inflationnistes dans le secteur, et d'éclairer les politiques publiques en matière de logement et d'infrastructures.

Les utilisateurs doivent garder à l'esprit que l'indice reflète uniquement le milieu urbain de Niamey et ne peut être généralisé à l'ensemble du territoire national.



AVERTISSEMENT

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de présenter l'Indice du Coût de la Construction (ICC) pour la région de Niamey. Cet indice composite est fondamental pour évaluer l'évolution des coûts dans le secteur de la construction, servant de référence pour les acteurs économiques, les décideurs politiques et les professionnels du bâtiment. L'ICC est calculé à partir de l'observation des prix des matériaux de construction, des coûts de main-d'œuvre, des moyens de gestion, et des coûts de location de matériel. Il répond à un besoin crucial d'indicateurs d'évolution des prix, agissant comme déflateur pour la branche des « bâtiments et travaux publics (BTP) » en comptabilité nationale. Les pondérations utilisées pour cet indice ont été établies à partir d'une enquête de référence sur le coût de la construction réalisée en 2014, et plusieurs relevés sont effectués chaque mois sur des chantiers de construction, incluant trois types de maisons d'habitation. L'ICC est basé sur une méthodologie de type "input", adaptée au contexte socio-économique du Niger, où de nombreux ménages construisent eux-mêmes leur logement. Il se concentre spécifiquement sur les constructions en matériaux durables dans le milieu urbain de Niamey, excluant ainsi les constructions traditionnelles. Les utilisateurs doivent noter que l'ICC couvre uniquement le milieu urbain de Niamey et les constructions en matériaux durables.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter la Division de la Conjoncture à l'adresse suivante : numéro de téléphone : (+227) 20 72 35 60 ou écrire à ins@ins.ne.



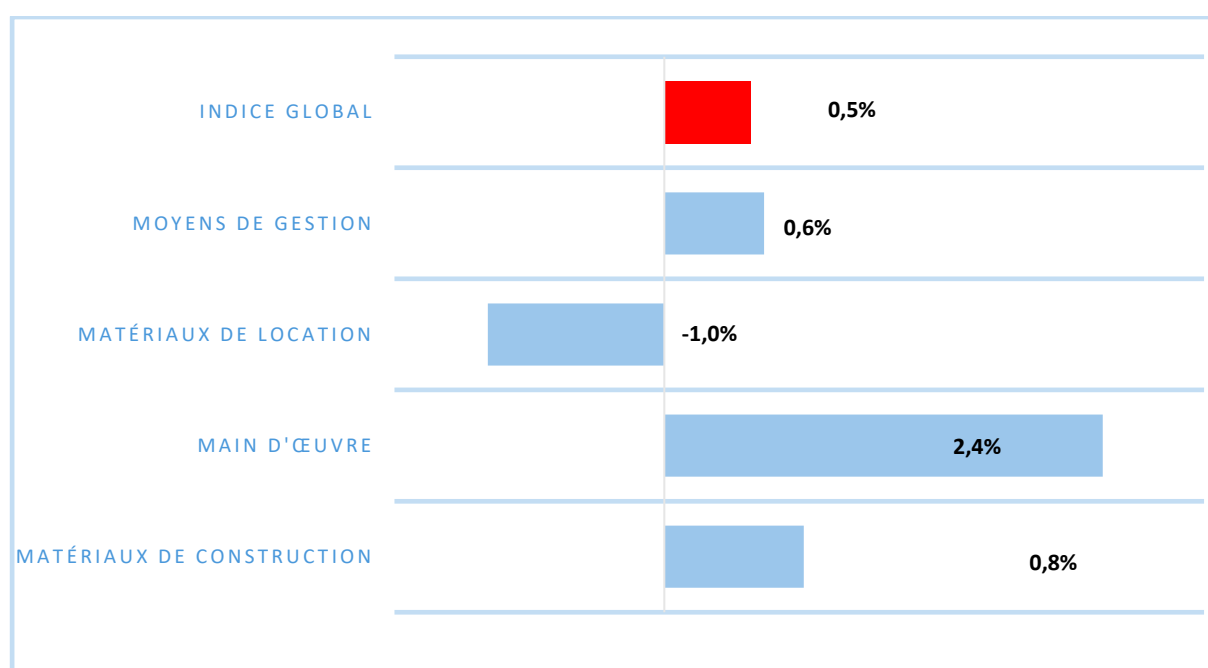
ÉVOLUTION DE L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION (ICC) A NIAMEY AU PREMIER TRIMESTRE 2026

Au premier (1^{er}) trimestre 2026, l'Indice du Coût de la Construction (ICC) s'est établi à **108,0 points**, après avoir atteint **107,5 points** au quatrième (4^{ème}) trimestre 2026, soit une hausse de **0,5 %**.

Cette hausse est imputable au repli des prix des « **Main-d'œuvre** » (+2,4 %), des « Matériaux de construction » (+0,8 %) et des « Moyens de gestion » (+0,6 %), partiellement atténuée par une baisse des coûts des « Matériaux de location » (-1,0 %).

Par ailleurs, en glissement annuel (variation du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025), l'ICC ressort en hausse de **1,7 %**. Cette hausse émane essentiellement de l'augmentation des coûts des composantes « moyens de gestion » (6,2 %) et « matériaux de location » (4,2 %).

Graphique 1: Variation au 1^{er} trimestre 2026 de l'ICC suivant les groupes de produits et services



Source : INS/DCNCEE

Note :



Signifie que l'ICC est en hausse par rapport au trimestre précédent

Signifie que l'ICC est en baisse ou est stable par rapport au trimestre précédent



L'analyse de l'évolution des composantes de l'ICC (cf. Tableau 1) par groupe de produits et de services révèle que :

I. Matériaux de construction (0,8% en variation trimestrielle ; 2,0% en glissement annuel) :

L'indice des prix des matériaux de construction a enregistré une hausse trimestrielle (+0,8%) ainsi qu'une progression en glissement annuel (+2,0%).

L'évolution des prix varie selon les groupes de produits. Ainsi, par rapport au trimestre précédent, les prix des « Agrégats » (+3,4 %), du « Bois » (+2,6 %), de « Peinture » (+0,5 %), des « Liants hydrauliques » (+0,2 %), du « Fer à béton » (+0,2 %) et de « Plomberie sanitaire » (+0,1 %) ont augmenté. En revanche, les prix des « Menuiserie » (-0,4 %), « Tôles » (-0,3 %), « Profils » (-0,3 %), « Électricité » (-0,2 %), « Revêtement et étanchéité » (-0,1 %) ont reculé, limitant la hausse globale de l'indice.

En glissement annuel, les hausses sont principalement portées par les composantes « Bois » (+10,7 %) et « Liants hydrauliques » (+8,7 %) tandis que les « Agrégats » (-9,6 %) et la « Plomberie sanitaire » (-8,4 %) affichent des baisses notables.

II. Main-d'œuvre (+2,4% en variation trimestrielle ; +1,8% en glissement annuel) :

L'indice du coût de la main-d'œuvre a connu simultanément des augmentations trimestrielles (+2,4 %) et en glissement annuel (+1,8 %).

L'évolution trimestrielle et annuelle du coût de la main-d'œuvre varie selon les corps de métier. Ainsi, par rapport au quatrième (4^{ème}) trimestre 2025, les horaires des « Carreleurs » (+7,8 %), des « Manœuvres » (+6,1 %), des « Plafonneurs » (+4,8 %), des « Plombiers » (+3,8 %), des « Ferrailleurs » (+2,7 %), des « Plâtriers » (+1,7 %), ont augmenté, tandis que ceux des « Maçons » (-3,8 %) et des « Electriciens » (-0,4 %) ont enregistré des baisses. Le coût de la main-d'œuvre des peintres reste stable par rapport au trimestre passé. En glissement annuel, ces hausses sont principalement dues à l'augmentation des prix moyens des services liés aux corps des métiers suivants : « Maçons » (+5,8 %), « Ferrailleurs » (+4,7 %), et « Manœuvres » (+2,7 %).

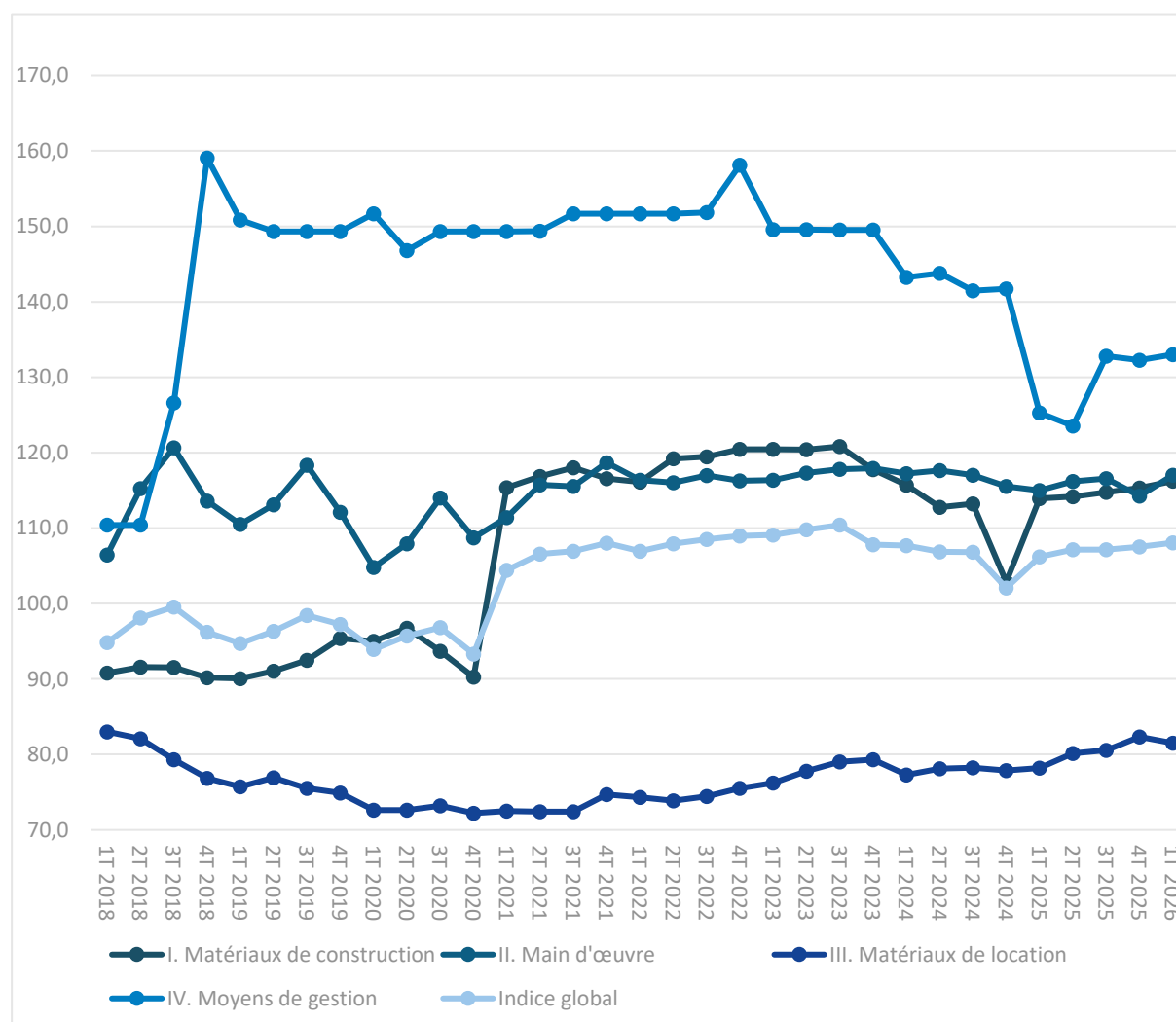
III. Matériaux de location (-1,0% en variation trimestrielle, +4,2% en glissement annuel) :

L'indice du coût des matériaux de location affiche une baisse trimestrielle de 1,0% et une hausse annuelle de 4,2%. Cette baisse trimestrielle résulte essentiellement de la demande pour des équipements comme les « Compacteurs » loués à l'unité par jour (-17,0 %), les « Échafauds » (-7,7 %) et les « Bétonnières » (-2,0 %). En revanche, les coûts de location du « Serre-joint en fer », loué à l'unité par jour, et du « Tirolière par jour » sont restés stables par rapport au quatrième trimestre 2025.

La hausse en glissement de l'indice des matériaux de location émane principalement de celle des locations journalières des « Serre-joints en fer » (+9,0 %), des « Échafauds » (+8,9 %) et des « Étaies en fer » (+7,9 %).

IV. Moyens de gestion (+0,6% en variation trimestrielle, +6,2% en glissement annuel) :

L'indice du coût des moyens de gestion affiche une hausse trimestrielle de 0,6 % et une augmentation de 6,2 % sur un an. La hausse trimestrielle s'explique principalement par l'augmentation de l'« Électricité » (+5,1 %) et du « Carburant et lubrifiant » (+0,1 %). En glissement annuel, la sous-composante « Alimentation en eau » (-12,8%) recule, tandis que d'autres enregistrent des hausses marquées, comme la « Communication » (+18,5 %) et l'« Électricité » (+11,3 %).

**Graphique 2: Évolution de l'indice des prix des quatre (4) composantes de l'ICC et de l'indice global**

Source : INS/DCNCEE


Tableau 1: Indices trimestriels du coût de la construction par groupes et familles de produits et services (1T 2025 au 1T 2026), base 100 = 2014

Groupes de Matériaux et Services	PONDERATION						Variation T1-26/T4-25	Variation T1-26/T1-2025
		1T_2025	2T_2025	3T_2025	4T_2025	1T_2026		
I. Matériaux de construction	4 001	113,9	114,2	114,7	115,3	116,2	0,8%	2,0%
LIANTS HYDRAULIQUES		52,9	52,9	52,9	57,4	57,5	0,2%	8,7%
AGREGATS		167,3	166,4	167,3	146,2	151,2	3,4%	-9,6%
FER A BETON		93,2	93,6	93,9	93,8	94,0	0,2%	0,8%
PROFILES		92,8	96,5	98,1	100,1	99,9	-0,3%	7,7%
TOLES		86,1	86,1	86,6	86,7	86,5	-0,3%	0,4%
BOIS		107,8	108,0	112,6	116,3	119,4	2,6%	10,7%
MENUISERIE		221,8	221,9	222,3	225,8	224,9	-0,4%	1,4%
VITRERIE		95,3	95,3	95,3	95,3	95,3	0,0%	0,0%
PLOMBERIE SANITAIRE		122,6	122,5	122,5	112,2	112,4	0,1%	-8,4%
ELECTRICITE		107,8	107,4	107,4	106,8	106,7	-0,2%	-1,0%
REVETEMENT ET ETANCHÉITÉ		128,4	128,5	129,4	128,4	128,3	-0,1%	-0,1%
PEINTURE		105,8	105,2	105,5	105,5	106,1	0,5%	0,2%
II. Main-d'œuvre	3 600	115,0	116,2	116,6	114,2	117,0	2,4%	1,8%
Maçon		111,3	114,2	116,5	122,5	117,8	-3,8%	5,8%
Electricien		128,5	127,9	129,9	129,5	129,1	-0,4%	0,5%
Plombier		115,6	115,6	116,1	111,4	115,6	3,8%	0,0%
Manoeuvre		113,6	116,2	115,2	110,1	116,7	6,1%	2,7%
Ferrailleur		125,6	131,1	131,1	128,1	131,5	2,7%	4,7%
Carreleur		117,1	117,1	117,1	109,1	117,6	7,8%	0,4%
Peintre		118,3	118,3	118,3	117,0	117,0	0,0%	-1,1%
Plâtrier		98,9	98,9	98,9	97,9	99,5	1,7%	0,6%
Plafonneur		109,1	109,7	109,7	106,7	111,8	4,8%	2,5%
III. Matériaux de location	2 300	78,2	80,1	80,6	82,3	81,5	-1,0%	4,2%
Planches en bois, louée à l'unité par jour		96,2	97,8	100,3	99,5	101,3	1,8%	5,3%
Etaie en fer, modulable, loué à l'unité par mois		102,5	108,5	108,5	108,5	110,6	1,9%	7,9%
Serre-joint en fer, loué à l'unité par jour.		96,6	101,5	105,3	105,3	105,3	0,0%	9,0%
Coffrage poteau rond loué par jour		67,8	68,9	68,1	64,8	68,9	6,3%	1,6%
Moules (hourdis) par jour		63,3	63,3	63,3	63,3	65,7	3,8%	3,8%
Moules (briques 15 et 20) par jour		92,3	92,3	92,3	89,4	92,3	3,2%	0,0%
Bétonnière par jour		113,6	116,5	116,3	118,8	116,5	-2,0%	2,5%
Tirolière par jour		53,1	55,3	55,3	55,3	55,3	0,0%	4,3%
Compacteur par jour		85,9	85,9	86,3	103,5	85,9	-17,0%	0,0%
Échafaud par jour		43,8	45,6	45,6	51,7	47,7	-7,7%	8,9%
IV. Moyens de gestion	99	125,3	123,5	132,8	132,3	133,0	0,6%	6,2%
Alimentation en eau		102,9	87,4	103,1	90,9	89,7	-1,3%	-12,8%
Electricité		116,2	116,1	121,3	123,2	129,4	5,1%	11,3%
Carburant et lubrifiant		117,2	118,8	116,8	117,4	117,5	0,1%	0,3%
Communication téléphonique		149,5	149,5	174,9	177,6	177,2	-0,2%	18,5%
Indice global	10 000	106,2	107,2	107,7	107,5	108,0	0,5%	1,7%

Source : INS/DCNCEE

**Tableau 2: Prix moyens en F CFA des principaux produits et services du 1T 2025 au 1T 2026**

Produits et services	Unité de mesure	1T2025	2T2025	3T2025	4T2025	1T2026
I. Matériaux de construction						
Ciment gris	T	55 000	55 000	58 171	60 100	60 100
Fer à béton	T	192 661	193 391	194 167	193 438	193 824
Planche de 30	U	6 769	6 654	7 592	7 495	7 495
Bac alu 35/100	MI	3 338	3 658	3 827	3 898	3 888
Gravier	m3	14 767	14 600	9 316	9 316	12 150
Tuyau galva de 40/49	U	14 750	14 750	14 712	14 786	14 786
Sable	m3	4 800	4 800	5 233	5 200	5 200
Rouleau câble de 2,5mm2	U	19 845	19 845	19 564	19 843	19 843
Rouleau câble de 1,5mm2	U	15 350	15 350	15 167	15 347	15 347
II. Main d'œuvre						
Maçon	Jour	5 513	5 654	5 769	6 067	5 833
Electricien	Jour	5 885	5 897	5 949	5 933	5 911
Plombier	Jour	5 513	5 513	5 538	5 311	5 511
Manœuvre	Jour	2 833	2 897	2 872	2 744	2 911
Ferrailleur	Jour	6 090	6 359	6 359	6 211	6 378
Carreleur	Jour	5 846	5 846	5 846	5 444	5 867
Peintre	Jour	5 436	5 436	5 436	5 378	5 378
Plâtrier	Jour	5 410	5 410	5 410	5 356	5 444
Plafonneur	Jour	5 205	5 231	5 231	5 089	5 333
III. Matériaux de location						
Planches en bois, louée à l'unité par jour	Jour	246	250	256	254	259
Étaie en fer, modulable, loué à l'unité par mois	Jour	53	56	56	56	57
Serre-joint en fer, loué à l'unité par jour	Jour	52	55	57	57	57
Coffrage poteau rond loué par jour	Jour	1 302	1 323	1 307	1 245	1 323
Moules (hourdis) par jour	Jour	1 089	1 089	1 089	1 089	1 130
Moules (briques 15 et 20) par jour	Jour	500	500	500	484	500
Bétonnière par jour	Jour	50 208	51 458	51 365	52 510	51 458
Tirolière par jour	Jour	1 339	1 396	1 396	1 396	1 396
Compacteur par jour	Jour	20 625	20 625	20 719	24 844	20 625
Échafaud par jour	Jour	1 146	1 191	1 191	1 352	1 248

Source : INS/DCNCEE



Remerciements

Ce document a bénéficié des propositions d'enrichissement et d'amendement recueillies auprès des membres du « Comité- Qualité chargé de l'examen et de la validation des productions du Système Statistique National (SSN) » créé par Décision N° 00322 ME/F/INS/DG/DRH/DARC du 17 décembre 2025.

La diffusion de ce document a été assurée par la Division des Systèmes d'informations et de base des données.

